



Quel rapport ?

LA MUNICIPALITÉ a choisi le mutisme alors qu'elle a été confrontée à un rapport de la Chambre régionale des Comptes aux allures de réquisitoire. C'est une technique qui permet de laisser faire le temps, qui jouerait toujours en faveur du pouvoir, du moins à ce que l'on apprend dans les écoles de dressage des "managers".

En repoussant les échéances, en refusant de répondre, en faisant comme si rien ne s'était passé, elle prête le flanc à la critique et nourrit rumeur et suspicion, empoisonnant l'atmosphère de remugles nauséux. C'est *a priori* un mauvais choix.

D'autant que c'est l'ensemble de l'action d'un "collaborateur de cabinet" qui est sur la sélette en tant qu'inspirateur de cette refonte administrative qui se révèle, selon la Chambre, totalement inappropriée en même temps de dispendieuse des deniers publics, excusez du peu. La municipalité parie sur l'amnésie, qu'elle se rassure, elle a déjà perdu.

Outre que le numéro 75 de cette publication a été salué comme un travail sérieux, elle trouvera dans ces colonnes le rappel qu'elle doit rendre des comptes d'abord aux Wissembourgeois, à tous les Wissembourgeois, et en particulier aux plus de 60% qui n'ont pas voté pour elle.

Et qu'elle se rappelle le serviteur qui murmurait à l'oreille du triomphateur qu'il devait se souvenir de sa condition de mortel.

Pumpernickel

Pumpernickel

directeur de publication :

Antoine Michon

irrégulomadaire
dépôt légal : à parution
n° ISSN : 1271-6332

1 rue Saint-Jean

67160 Wissembourg

abonnement :

annuel : 4 euros / soutien : 8 euros

pumpernickel@live.fr

pumpernickel.fr

reprographié à

500 exemplaires par

"medialogik" / medialogik.tv

Husarenlager 6a

D - 76187 Karlsruhe

tél. : (0049) 721 53 12 992

fax : (0049) 721 53 12 993

quel rapport ?	p. 1
horreur	p. 1
région	p. 2 & 3
département	p. 4
régionale	p. 5 à 8
autre chose	p. 9
lecture	p. 10
06/11/2015	p. 11
dons	p. 11
solidarité	p. 11
camp	p. 11
09/11/1932	p. 12
ressemblance	p. 12

Les articles publiés dans Pumpernickel peuvent être reproduits librement sous réserve de mention de provenance.



RÉPONSE tout en verbiage à un courriel s'insurgeant de la présence du maire de Wissembourg sur la liste Bélier :

"... Notre liste [...] n'est pas composée exclusivement d'écologistes patentés. [...] Bien sûr, Christian Gliech n'a pas centré son engagement et son action politique sur l'écologie ; il a pu même parfois ne pas se retrouver sur certains de nos combats spécifiques. [...] Les écologistes qui travaillent à ses côtés s'y retrouvent globalement. [...] il témoigne par sa candidature de la nécessité d'une dynamique régionale connectée aux démarches concrètes des territoires. La proposition écologiste, c'est celle [...] qui sache fédérer [...] dans la diversité, le dialogue et la volonté commune d'avancer. Nous sommes donc fiers que Christian Gliech ait accepté de rejoindre notre projet. [...]

L'équipe de campagne Sandrine Bélier 2015"

On est certain qu'avec un tel factum verbeux puisé aux meilleures sources de la novlangue publicitaire technobranche ils vont faire un tabac, dont on sait que son abus nuit gravement à la santé !

L'HORREUR !

LA FOLIE MEURTRIÈRE des enfants perdus d'un courant "religieux" barbare, obscurantiste et sectaire nous plonge, tous, dans la sidération. Au lieu de passer notre temps à répondre si nous croyons en Dieu, n'est-il pas temps de retourner la question : Dieu a-t-il encore de bonnes raisons de croire en nous ? Comment s'adresser aux victimes pour leur venir en aide ? Comment ramener les bourreaux à la communauté humaine qu'ils ont désertée ? Le combat contre l'ignorance, bras armé de ces "théologiens" qui cloisonnent l'humanité entre femmes et hommes, croyants et impies, démolissent, mutilent et asservissent, doit être entrepris sans tarder, pour rattraper toutes ces années durant lesquelles nous n'aurions rien vu venir.

Actualité régionale

La perspective d'une déroute de la majorité nationale en mal de légitimité démocratique sur fond de triomphe de l'extrême

CRÉDITÉE D'UN TIERS DES SUFFRAGES, la droite pseudo-présentable va peut-être prendre possession d'une région dont elle a commencé par dire pis que pendre. Mais il faut savoir faire des sacrifices ! Alors, bien qu'ayant déclaré sa flamme indéfectible à une Alsace qu'il aime par dessus tout, le boulanger de Wimmenau se prépare à diriger un territoire grand comme la Belgique, les querelles linguistiques en moins, pour l'instant. Ah, quelle promotion pour celui qui a eu tant de mal à se remettre de sa déconvenue électorale du printemps 2013 quand il nous fourguait son conseil unique avec le même allant que d'autres nous ont vendu le referendum d'avril 2005 ! Cette fois, il aura eu la chance que la tête de liste de Meurthe-et-Moselle dérape sur "*la France pays de race blanche*" : se tirant une balle dans le pied, exit la Nadine, et le boulevard pour la tennitude alsacienne, le sourire permanent, rondeur et onctuosité pour la façade. Sur le fond, il va bétonner en allant visiter chaque bourgade, caresser tous les élus amis dans le sens du poil, ne rien dire qui pourrait fâcher, dégainer alternativement doctrine sociale et humanisme rhénan ou protester de son attachement aux valeurs républicaines [en fait, personne ne sait vraiment de quoi il s'agit]. Il faut surtout ménager les susceptibilités des différents courants de l'arc-en-ciel majoritaire en distribuant des places pesées au trébuchet d'apothicaire.

Chaque fraction de sous-région devant se sentir représentée au sein de la future assemblée grand-régionale, en même temps que chacun devant être récompensé de son obéissance, nous allons retrouver des têtes plus ou moins inconnues à des places plus ou moins incongrues ; cela est pourtant nécessaire à la bonne marche des affaires de notre futur prince-électeur des marches orientales françaises... On ne commentera donc pas la présence de l'ancien président de la Chambre des métiers et de l'Artisanat d'Alsace, signe évident du progressisme qui doit [encore] animer ces chambres consulaires largement subventionnées par la puissance publique. Pas besoin non plus de s'étendre les résultats d'un centre qui n'existe que sur le papier, et dont on ne se réclame que pour justifier de ses attermoissements.

Que nous disent les gauches ?

La gauche molle, pas grand-chose, sachant bien que, sortie de Strasbourg, et les récentes élections départementales l'ont montré, elle ne représente pas grand-chose, ou en tout cas, qu'elle a perdu toute crédibilité, ne symbolisant plus aucun espoir.

On y retrouve, en tête de gondole ou presque, l'ancienne égérie de l'écologie politique qui tenait, il y a trente ans, un tout autre discours que celui de la capitulation en rase campagne face aux forces réactionnaires et financières, très en vogue dans les allées du pouvoir actuel ; pour ceux qui l'ont connue, cette attitude est tout simplement indécente et absolument injustifiable.

Ironie sans doute involontaire que cette autre présence d'une ancienne première adjointe wissembourgeoise qui doit sans doute vouloir rattraper le coup raté des départementales – elle ne s'était pas présentée tout en faisant savoir qu'elle aurait aimé qu'on la presse de le faire lors d'un échange épistolaire confus et décalé – en représentant un nord du département qui n'en demandait pas tant.

Une liste de "gauche rassemblée" serait susceptible d'arriver sur la dernière marche du podium et d'obtenir une quarantaine de sièges [sur les 172 du conseil régional] si l'on s'en tient aux projections ; elle sera condamnée à faire ou bien de la figuration comme actuellement en Alsace ou de l'opposition frontale, ce que l'on imagine mal. Autrement dit, à moins que n'émerge ce leader charismatique que nous attendons, on s'ennuiera ferme dans l'hémicycle où les élus d'extrême droite pourront se pavaner et exhiber une suffi-

droite nationaliste et xénophobe bouleverse les stratégies et nous promet des lendemains douloureux. Et si l'on s'en tient

sance proportionnelle à leur incompétence [il suffit de les voir à l'œuvre dans les conseils municipaux où leur insignifiance est presque admirable].

L'autre gauche, d'opposition celle-là, malgré la sympathie qu'elle peut inspirer, en reste au niveau de la candidature de témoignage. Sa liste bas-rhinoise risque un résultat confidentiel à l'aune de ceux déjà enregistrés lors des précédentes consultations. En revanche, Moselle et Meurthe-et-Moselle risquent de réserver quelques surprises et de permettre quelques négociations lors du second tour.

Et les écolos là-dedans ?

Qui les a fréquentés, et de près, peut affirmer sans risque de démenti qu'ils en ont fait du chemin, et même qu'ils en ont déroulé du câble ! Rien n'aura été épargné à celles et ceux de leurs amis qui leur faisaient encore confiance. Soucieux d'apparaître comme des

L'EXTRÊME DROITE NATIONALISTE ET XÉNOPHOBE bénéficiant d'un traitement médiatique de faveur, il n'est pas nécessaire de lui accorder plus de place qu'elle n'en mérite. Elle poursuit son œuvre de démolition en dénichant ici et là quelque enfant perdu de la politique en panne d'évolution de carrière politique. Un jour c'est Pierre Marmillod, celui qui devait former le duo du renouveau avec le maire de Wissembourg, lors des précédentes élections régionales, qui est "approché par l'entourage" des gars de la Marine, le lendemain c'est le sosie alsacien de Johnny, ex-adjoint de l'ex-maire de Strasbourg, qui figure sur la liste de l'ancien compagnon de route de Chevènement. En fait, on est en pleine confusion mentale, avec un courant politique qui sert de lessiveuse à tous les recalés, dont la démagogie sert de boussole idéologique.

Surfant sur la crise des migrants qui aura mis des milliards dans les poches des passeurs, c'est-à-dire de la mafia, instrumentalisant le drame des attentats, mélangeant toutes les références, s'appropriant toutes les mémoires – comme elle l'a toujours fait –, prenant garde de ne pas s'afficher avec ses amis de toujours, qu'il s'agisse de la finance, des combinats industriels, ou des dictateurs et s'appuyant sur un courant égocentré de petits blancs coincés et réactionnaires, ces gens, nostalgiques de la révolution nationale de Monsieur Ph. Pétain à défaut d'avoir des idées, n'ont de cesse d'attiser les haines et de désigner des boucs émissaires. Ils exploitent la crédulité et prospèrent sur l'ignorance.



casserole,
braisière,
cocotte,
louche,
gamelle,
faitout,
lèchefrite,...

Actualité régionale

aux termes actuels du "débat", pour ou contre la mega-région ou la reconnaissance du dialecte, on est loin des attentes et

gens sérieux [et mettant de côté cet aphorisme de Boris Vian selon qui "*les gens qui ne savent pas rire ne sont pas des gens sérieux*"], ils ont fait le choix de l'assimilation, singeant jusqu'au-delà du ridicule tous les travers qu'ils avaient naguère dénoncés. Ils ont repris tous les tics de langage de leurs ex-adversaires qui ne sont plus que des concurrents sur le grand marché de l'offre politique. Ces nouveaux besogneux de la dialectique nous ont entrepris sur les grands sujets qu'ils prétendaient maîtriser, puisant dans toutes les ressources de ces insupportables communicants qui savent transformer l'or des plus belles utopies en plomb des plus abominables trahisons. Cela a donné ces insupportables tirades sur les bienfaits du conseil unique alsacien, adhésion à un projet qui n'était pas exempté d'arrière-pensées puisqu'ils espéraient que leur ralliement leur attirerait les faveurs du boulangisme régional, avec les vice-présidences et les moyens administratifs qui ne manquent pas de suivre. Las, ils ont dû déchanter à cause de ces indomptables électeurs dont on ne se méfie jamais assez mais qu'il est difficile d'ignorer, même en démocratie formelle.

La sanction, relativement sévère, des élections européennes aurait pu leur servir de leçon. Mais non, aveuglés par on ne sait quel mirage, et après s'être entredéchirés, ils partent maintenant pour une énième bataille qui risque, dans la moins mauvaise des hypothèses, de leur permettre de quémander un strapontin sur une liste "socialiste" en capilotade. Quelle promotion, quand on se rappelle l'enthousiasme des premiers combats électoraux, en 1986, quand deux élus écolos faisaient leur entrée au conseil régional, préfigurant les dix élus aux européennes de 1989. C'était à l'évidence un autre temps, eux parlent maintenant d'une autre séquence...

Ce sont donc ces gens qui ont eu l'audace d'accueillir dans leurs

IL EST PERMIS s'interroger sur le processus négatif qui a été mis en route au lendemain de la dernière élection présidentielle, aboutissement magistral d'une stratégie de conquête patiente, systématique et quasi-inexorable de l'ensemble des pouvoirs locaux. On en était arrivé à ce renversement majeur, injustement apprécié à sa juste valeur, de renversement de majorité à la Chambre Haute en 2011, situation complètement invraisemblable qui n'a pas été exploitée comme elle aurait dû l'être.

Mais tout a changé depuis près de quatre ans, du fait du choix de l'exécutif qui a décidé de faire des risettes à ses adversaires en prenant l'exact contrepied de tous les engagements pris devant le pays tout entier. Pas étonnant alors que tout ait été perdu, les municipalités pour commencer, les départements ensuite et les régions bientôt, sans oublier ces élections européennes dont le résultat en lui-même aurait dû déclencher un ressaisissement du pouvoir.

Il semble que tous ces gens qui nous expliquent qu'ils savent tout aient tous été pris de court. Par exemple, début mars 2014, alors que tout allait déjà à vau-l'eau, les *supporters* de l'ancien maire de Tours se partageaient les postes à pourvoir, qui à la commune, qui à l'agglomération, qui au département, etc. Qu'advint-il ? Les élections ont été une déroute totale, la plupart des communes passant à la droite conservatrice et revancharde qui a alors mis en œuvre son programme de régression sociale dure, de coupes massives dans les budgets "non-rentables" comme on entend dire ici, poursuivant en même temps la politique mégalomane, et dévastatrice, de la municipalité "socialiste". L'essai a été transformé cette année avec un département d'Indre-et-Loire dominé par une droite aux mains des courants les plus réactionnaires dignes des années '30.

des préoccupations des citoyens, instrumentalisés par des ambitieux "petit format" préoccupés par leur carrière.

rangs, à la sixième place, un maire de Wissembourg qui va sûrement tout changer, sur le plan électoral, à moins qu'il ne les plombe gravement [ne parle-t-on pas du "poids-lourd nord-alsacien" ?]. Bénéficiant au mieux du soutien du quart des électeurs inscrits, élu par moins de 40% des suffrages exprimés, il gère la commune selon des méthodes directement inspirées de celles des "*cost killers*" les plus aguerris. Il a su faire appel à un "*collaborateur de cabinet*" dans des conditions qui lui ont valu quelques vigoureux froncements de sourcils d'une Chambre régionale des Comptes qui goûte modérément ce type de comportement et qui ne se laisse pas impressionner.

Sur le plan environnemental, il s'est distingué en enchaînant les procédures à l'encontre d'une association des amis du Steinbaechel qui a eu l'insolence de contester ses plans d'aménagements urbains sur des terrains à préserver, sans tenir compte de la présence de friches industrielles sur le ban communal. La justice administrative ayant donné raison à l'association en première instance, Monsieur le maire a fait appel et a logiquement perdu. Cela ne l'a plus ému que cela, puisqu'il a déclaré en conseil municipal que cela ne changeait rien. Cette réflexion n'a pas trop gêné le représentant officiel de l'écologie politique au sein du conseil, par ailleurs adjoint au maire, et publiquement absent sur les sujets dont il se dit qu'il en aurait la charge, mais qui se retrouve dans le bilan sans doute globalement positif de M'sieur l'maire.

Économiquement parlant, il est plutôt libéral-consumériste, n'hésitant pas à délivrer les bons et les mauvais points aux commerçants de la commune, vite catalogués ci ou ça. Il aime bien ces enseignes qui vendent des produits manufacturés dans des pays lointains où la main-d'œuvre, exploitée au-delà de l'entendement, fabrique n'importe quoi n'importe comment pour pas cher, histoire d'enrichir des négociants peu scrupuleux et insensibles à la détresse des peuples. Le tout est sorti directement des conteneurs pour être mis en rayon par du personnel payé au minimum qui travaille dans des zones dites commerciales qui enlaidissent des entrées de ville normalisées, en imperméabilisent les sols, gaspillent les terres cultivables et ruinent les commerces des centres des villes.

Sur le plan social, il déteste les syndicats en général et les syndicalistes en particulier qu'il considère comme des empêcheurs de profiter en rond. Mais en bon petit soldat des libéralistes néothatcheriens mâtiné de "socialisme tendance Macron" [voir note], il affecte d'être "de gauche", n'hésitant pas à en appeler à des principes qui le dépassent tellement de la tête et des épaules qu'il les confond et les mélange comme on le lira plus loin.

On ne peut que s'interroger sur les raisons ou les prétextes qui ont présidé à la décision d'accorder l'hospitalité à celui qui a été tour à tour divers "gauche" (municipales 2008), divers "centre" (régionales 2010, mais projet avorté), divers "droite" (cantonales 2011), divers "gauche" (municipales 2014) puis divers "socialiste" (sénatoriales 2014) et maintenant divers "vert" (régionales) ; devrait plutôt écrire ou bien divers "tout", ou plus précisément divers "rien".

Note : Monsieur E. Macron faisait partie de la commission Attali mise en place par l'ancien président de la République pour "libérer la croissance française". Il y siégeait en tant que gérant de la banque Rothschild. La montagne a accouché d'une sorte de kamasutra "économique" où figurait, parmi les 316 positions suggérées, la "libéralisation" de la route, traduite depuis avec le recours aux autocars bon marché pour concurrencer le train. Plus personne ne se rappelle ce "travail" dogmatique, pas plus que l'image de Monsieur J. Attali gravissant les marches du perron de l'Élysée, une clef USB à la main. Sic transit gloria mundi...

Actualité départementale

Compte tenu de l'actualité, ne devrait-on pas plutôt parler de l'actualité immobilière avec les ventes successives

destinées, comme le disait élégamment l'ancien président de l'ex-conseil général, à "valoriser le patrimoine" ?

PROBLÈME ET QUESTIONS
Dans le cadre d'un échange, votre collectivité, dorénavant appelée "conseil départemental", a cédé une construction improbable au toit en amiante-ciment située aux marches d'une petite commune qui veut se débarrasser d'une jolie bâtisse tricentenaire chargée du poids de l'histoire et témoin de tous les âges de la vie de la communauté qu'elle abrite. Vous aviez fixé arbitrairement et par consentement mutuel la valeur de l'une et de l'autre à un demi-million d'euros. En guise de bonne volonté, vous avez avancé cette somme à la commune, étant entendu qu'elle vous la rendrait dès que le centre technique aurait déménagé de votre rossignol immobilier. Vos projets prenant du retard, la commune a vendu une partie du terrain à un particulier et "envisage" de viabiliser le reste pour en faire l'un de ces innombrables lotissements communaux dont ses habitants auraient le plus impérieux besoin. Une mandature plus tard, le nouveau centre technique étant – enfin – prêt [on apprendra ensuite qu'il ferait partie de l'architecture patrimoniale puisqu'il a été intégré aux "Journées du Patrimoine" de la mi-septembre dernière], vous avez récupéré ce demi-million que la commune vous a versé avec un élastique, car elle n'avait pas vraiment vu venir le coup, mais c'est une autre affaire. Vous restez avec votre équipement flambant neuf et cette bâtisse historique, à haute valeur affective – du moins pour nombre de Wissembourgeois –, dont vous feignez d'oublier que l'avant-dernier président du conseil général voulait en faire la maison du département.

Recourant à un glissement sémantique, vous faites alors savoir que vous allez "valoriser" le patrimoine bâti de la collectivité dont vous êtes responsable. Cela signifie chez vous que vous le mettez en vente, alors que pour tout le monde cela aurait voulu dire que vous y investissiez pour lui donner de la valeur, ce qui n'est pas tout-à-fait la même chose, convenons-en. Comme vous intervenez dans un marché déprimé, et que le bien que vous proposez n'est tout de même pas un vulgaire hangar recouvert de produits cancérigènes, vos tentatives se révèlent infructueuses, surtout que vous passez votre temps à "communiquer" sur le thème "il y a au moins 15 millions de travaux, raison pour laquelle le département ne peut pas le garder" et autres billevesées, aurait ajouté Achille Talon. Vous parvenez néanmoins à trouver un acquéreur privé, amoureux des vieilles pierres, qui, se promenant là exclusivement par hasard, aurait eu le coup de foudre pour ce palais. Comme il ne faut pas exagérer et que vous avez dû subir des offres que vous qualifiez vous-même de farfelues, vous avez baissé vos prétentions au niveau de celui d'une maison d'habitation de 160m² avec une vingtaine d'ares de terrain entre Wissembourg et Lembach [voir immoregion réf. 3478679], soit 35% de ristourne, ce qui ne manquera pas de donner quelques idées à d'éventuels acheteurs de "biens départementaux".

Cette formule est volontairement utilisée puisqu'elle rappelle la vente des "biens nationaux" au surlendemain de la Révolution, opération financière qui, à défaut de remplir les caisses de l'État, a surtout assis le pouvoir politique de la bourgeoisie.

Comme si cela ne suffisait pas, les bienheureux nouveaux propriétaires préviennent eux-mêmes que trois millions d'euros de travaux devraient suffire pour rendre l'ensemble habitable et sans doute relativement confortable, de quoi battre en brèche toutes les assertions plus ou moins farfelues des uns et des autres qui voulaient nous faire croire que la remise en état du palais Stanislas était hors de portée d'une collectivité publique.

Rappelons-nous ce lendemain funeste de Pentecôte 1992 quand la mairie de l'époque décidait la démolition de l'un des bâtiments de la caserne Abel-Douay. À l'époque, en plus de prétendre que cela n'appartenait pas au patrimoine régional, il

avait été dit que la réhabilitation aurait coûté trop cher ; quelques mois plus tard, alors que l'on nous construisait un truc hideux pour abriter le centre des impôts, un privé rachetait le bâtiment adjacent et en faisait des appartements, qui se sont bien vendus, à l'époque. On sait depuis Blaise Pascal que la vérité est fonction du côté des Pyrénées où l'on est situé...

Si l'on met bout à bout les 175 000 euros de remise et le petit million qu'aura coûté l'aménagement de la "maison du département" dans l'ancienne commanderie, êtes-vous en mesure d'affirmer que vous êtes un as de la profession d'agent immobilier ?

Question subsidiaire : vous vous apprêtez à vendre [à la commune de Wissembourg ?] l'ensemble des bâtiments de la sous-préfecture dont vous avez hérité il y a bien longtemps. Ils seraient estimés à près de 800 000 euros, mais le maire de Wissembourg se fait fort d'obtenir une ristourne de 100 000 euros, qui paraît modeste par rapport à celle que vous avez consentie aux particuliers qui ont acheté le palais Stanislas [en fait la réduction devrait se situer aux alentours de 250 000 euros, ce qui met l'ensemble à la portée d'une initiative civique de financement participatif, qu'on se le dise]. Est-ce ainsi que vous entendez traiter l'ensemble du patrimoine bâti dont vous avez la charge ?

En guise de conclusion, que doit-on penser de l'ensemble de votre manière de gérer l'ensemble des affaires du département si vous parvenez à faire de si mauvaises affaires lorsqu'il s'agit de vous débarrasser des bijoux de famille ? Et comment pensez-vous agir à l'avenir ?

Devons-nous méditer cette chanson de Gilles Vigneault de 1971, "Ti-cul Lachance" :

*"...Tu penses que je m'en aperçois pas
Parce que je vois pas la caisse
Tu te penses en haut, tu me penses en bas
Du moment que je me baisse
Je me baisse pour choisir mon caillou
Avant que tu le vendes avec le trou..."*

*... Dans tes menteries télévisées
Des fois t'oublies de te déguiser
Pis on voit tes deux faces
Tu vends mon chemin, tu vends mon pas
Tu vends mon temps, pis mon espace
Tu penses que je m'en aperçois pas..."*

TOUS DERRIÈRE ...



... ET LUI DEVANT !

Actualité communale

Les nouvelles se bousculent, au gré des humeurs et des soubresauts plus ou moins instinctifs dont on se demande où ils

vont nous conduire. Tout semble guidé par on ne sait quel désir d'exister alors que c'est de survie dont il est question.

ATTARDONS-NOUS quelques instants sur ces conseils municipaux où l'on devrait trouver de bonnes raisons d'espérer, et pourquoi pas la mise en pratique des bonnes résolutions que l'on trouve sur la page de propagande du site des écologues, ces derniers nouveaux amis d'un maire dont on apprend qu'il est maintenant "rad-soc" ! Est-ce lui qui a la charge du volet "emploi" du projet pour le Grand Est derrière Sandrine Bélier ?



Pour revenir au conseil municipal, il ressemble de plus en plus à un conseil d'administration, avec des propos convenus, des mots d'esprit souvent obscurs quand ils ne sont pas abscons, où l'on traite alternativement de délibérations immobilières et de *satisfecit* systématiques. Imaginons que l'on mette de côté l'interminable litanie des attributions de subventions aux associations méritantes ou les acquisitions de bouts de parcelles, voire la énième modification des obligations de service du personnel de l'école de musique, il ne reste plus grand-chose à commenter, si ce n'est les sautes d'humeur !

Des échanges inutiles et insignifiants

LASSÉ SANS DOUTE DE S'ENNUYER avec des gens confinés au silence s'ils sont de la "majorité" ou régulièrement rabroués s'ils appartiennent à l'opposition, le maire lance un sujet qui lui permet de se poser. Ainsi en a-t-il été de cette lamentable passe d'arme lorsqu'il s'est agi de décider si nous allions accueillir huit Irakiens, dont on attend toujours quelque nouvelle. On a eu droit à tout, ou à peu près, au bénéfice intégral de celui qui est apparu comme seul contre tous, cet élu national-frontiste dont on ignore quel est son véritable engagement social au service de la collectivité. Cette personne n'a d'ailleurs aucun avis sur quoi que ce soit, imperturbablement muette sur la quasi-totalité des sujets, n'étant capable que de poser des questions secondaires sans jamais émettre un avis. Sauf quand il s'agit de s'en prendre à tous ces gens qui n'ont pas, comme l'a si bien chanté Georges Brassens, le privilège d'être des imbéciles heu-

reux qui sont nés quelque part. Évidemment, ces gens sont venus au monde sous de mauvaises étoiles, et, damnés par les Cieux, ils doivent le payer le plus cher possible. Condamnés par des insignifiants, des orgueilleux ou des égoïstes, ce sont de pauvres hères, réduits à la charité universelle pour disposer d'un toit, d'un logis et d'un repas, pour eux et leur famille.

Le droit d'asile n'est pas constitutionnel !

CETTE SITUATION ne donne néanmoins pas l'autorisation de dire n'importe quoi, sous prétexte de clouer le bec à un interlocuteur. Le maire aurait été bien inspiré de relire les différents textes constitutionnels avant d'affirmer que le droit d'asile était inscrit dans la constitution. Car ce n'est pas vrai. L'article 53-1 est ainsi rédigé : *"La République peut conclure avec les États européens qui sont liés par des engagements identiques aux siens en matière d'asile et de protection des Droits de l'homme et des libertés fondamentales, des accords déterminant leurs compétences respectives pour l'examen des demandes d'asile qui leur sont présentées. Toutefois, même si la demande n'entre pas dans leur compétence en vertu de ces accords, les autorités de la République ont toujours le droit de donner asile à tout étranger persécuté en raison de son action en faveur de la liberté ou qui sollicite la protection de la France pour un autre motif."* Avoir toujours le droit est tout de même différent d'avoir l'obligation.

Vive la Constitution de l'An I !

IRONIE DE L'HISTOIRE, et sans doute le savoir, le maire de Wissembourg a tout confondu, s'emmêlant les crayons en faisant un rappel, involontaire, mais, après tout, on a bien le droit d'être ignorant, à la constitution de l'An I [du 24 juin 1793] dont l'article 120 est ainsi rédigé :

"Il [le Peuple français] donne asile aux étrangers bannis de leur patrie pour la cause de la liberté. Il le refuse aux tyrans." Là, on est loin de la fraternité radical-socialiste, car c'est le registre de l'obligation qui est convoqué. Mais cela date forcément un peu pour ceux qui prétendent écrire l'Histoire.

Pour sa part, Pumpernickel aime bien cette constitution car elle précise à son article 35 que *"Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est, pour le peuple et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs."* C'est beau comme de l'antique, et devrait donner quelques idées d'humilité à ces pérorateurs qui veulent en remonter avec leurs moulinets oratoires de comice agricole.

C'est toujours la même chanson : à trop vouloir en faire, on finit par perdre intégralement pied.



Le Stück [lestuck.eu] est maintenant installé à Strasbourg où il est disponible et utilisable par les membres de l'association. Il regroupe soixante-dix professionnels chez qui on peut payer avec cette monnaie locale complémentaire. Le lancement a dépassé les espérances des promoteurs qui ont détaillé le projet lors de la table ronde organisée par Terre et saveurs de l'Outre-Forêt au relais culturel début novembre. Pumpernickel est bien entendu membre de l'association et vous encourage à le devenir. Le Stück, 24 rue de Lunéville 67100 Strasbourg Comme d'hab, un "nickel", d'une contre-valeur de 0,5 euro ; il vous servira à payer lors de la **fête du 21^{ème} anniversaire de Pumpernickel, dimanche 4 septembre 2016.** À vos ciseaux !

Actualité communale,

Gag au conseil municipal où le maire annonce l'achat des bâtiments de la sous-préfecture pour y installer ... le musée

INCRÉDULITÉ ! C'était le sentiment qui régnait sur les bancs du public lorsque le maire a sorti ce lapin de son chapeau : comme les bâtiments de la sous-préfecture sont à vendre, nous allons les racheter, et j'ai de grandes idées concernant l'occupation des locaux, où j'envisage d'installer les collections du musée Westercamp, qui est fermé..., euh, qui est fermé..., euh, euh...

... qui est fermé depuis le 1er novembre 2002, sur ordre de son prédécesseur à qui il n'a demandé aucun compte, surtout pas publiquement.

Et notre homme de poursuivre sur ces projets dont nous ne saurons rien dans le détail mais sur lesquels les conseillers municipaux, qui n'en savent pas plus que les Wissembourgeois, devront se prononcer en donnant leur aval un portage financier de la vente.

Vous avez dit "portage" ?

PORTAGE : il s'agit de faire acheter par un autre le bien que l'on veut acquérir et, quatre ou cinq années durant, de lui servir des intérêts, 2% en l'occurrence, en attendant de concrétiser la vente. La mairie divers "tout ou rien" connaît bien ce type de montage dont on peut affirmer, incontestablement, qu'il n'enrichit pas le débiteur et qu'il n'appauvrit pas le créancier, du moins jusqu'à présent ! C'est dans l'affaire "Steinbaechel" que la mairie a montré une part de l'étendue de son savoir-faire en y recourant, le "prêt" arrivant à échéance dans 18 mois, pour une valeur d'environ un demi-million d'euros. Il va bien falloir les sortir d'une manière ou d'une autre, et sans recourir à l'emprunt, sous peine de voir gonfler la dette, décidément, on n'en sort pas. Fermons la parenthèse.

Dans l'affaire "sous-préfecture", on va recourir au même stratagème, qui consiste à reporter une dépense, en brûlant des cierges pour que la conjoncture soit moins défavorable dans quatre ou cinq ans. Comme l'avait si bien écrit la mairie elle-même dans sa réponse à la Chambre régionale des Comptes, souhaitons que la commune évite à l'avenir de souscrire de nouveaux emprunts à court terme dont le remboursement serait adossé à des recettes à l'échéance incertaine... Mais l'ordre de grandeur des sommes en jeu est notablement plus important, près de 800 000 euros, même si le maire se fait fort d'obtenir une ristourne de 100 000 euros [on a vu précédemment que c'est 250 000 euros qui doivent être obtenus, sinon rien, si l'on se base sur la jurisprudence "Stanislas"].

Alors que la plupart d'entre nous doit se débattre avec les difficultés financières, les augmentations de toutes sortes, la précarité professionnelle, les incertitudes de l'avenir ou les accidents de la vie, entendre des responsables valser avec les millions de l'argent public avec cette désinvolture provoque une bien légitime nausée.

Westercamp, dont il affecte de ne plus savoir depuis quand il est fermé. La réalité nous plonge dans l'affliction !

D'autant qu'il n'est pas même pas possible d'en savoir plus que quelques propos volontairement énigmatiques énoncés de manière inaudible sur ce que l'on veut précisément faire de ces bâtiments que le maire affecte de connaître par cœur.

Les questions posées, à part celle du national-frontiste qui veut savoir s'il est rentable d'ouvrir un musée [on lui demandera simplement de citer le dernier musée qu'il a visité, et quand], portaient sur la destination future, et sur ces fameux projets.

Usant d'une ficelle si grosse qu'il peut se cacher derrière, le maire a demandé à l'une des porte-parole de l'opposition quels étaient ses projets à elle ! C'est le monde à l'envers. Comment peut-on faire preuve d'une telle impudence, alors que l'on se refuse à dévoiler ce que l'on veut faire passer pour des petits secrets ?

Le coin des piqueurs

POUR LE RESTE, chacun a reconnu dans cette initiative la reprise, maladroite, de ce qui a été discuté en ville à propos du palais Stanislas, qui aurait dû abriter non pas seulement le musée, mais également une halte d'une "route de Stanislas" qu'il aurait été si facile de constituer alors que Lorraine et Alsace sont maintenant regroupées dans une même région ; précisons que la Lorraine actuelle est elle-même intégrée à "la grande région" qui unit Rhénanie-Palatinat, Sarre, Luxembourg, région wallonne et communautés francophone et germanophone belges. Mais tout ça, il aurait fallu le savoir, ou à défaut l'entendre. Mais ce n'était soi-disant pas possible, les gardiens du temple du musée Westercamp s'accrochant au bâtiment actuel dont l'état, après treize ans d'abandon, ne s'est naturellement pas amélioré. Se pose également la question des termes du legs qui, outre le bâtiment, précise que les collections sont mises à la disposition des Wissembourgeois, sûrement en vue de parfaire leur éducation en même temps que de combler leurs lacunes culturelles. Et là, comme on le constate, il reste d'importantes marges de progression.

Donc ce qui n'était pas possible l'an dernier le serait cette année, qui plus est dans un montage qui ressemble fort à une séance d'équilibrisme après le fiasco, financier et patrimonial, du palais Stanislas. On attend d'ailleurs l'avis de tous ceux qui se seraient dévoués sans compter à ce travail de bénédictin qu'aurait constitué l'inventaire des collections dont on se sait toujours pas s'il sera jamais terminé... !

De l'aveu de tous, la réouverture du musée Westercamp déjà programmée en 2013, avec début des travaux en 2011 [rappelons-nous les avant-projets !], n'est pas pour après-demain, et dans quelques années, on n'en parlera même plus, sauf dans ces colonnes, pour peu qu'on leur prête vie, force et courage.

LE LÉMAN [monnaie-leman.ch] a atteint sa vitesse de croisière : 500 membres, 20 000 unités monétaires en circulation, 110 prestataires, 2/3 Suisse-1/3 France et une association de chaque côté de la frontière. L'initiative est largement relayée par les media. Le comité directeur a écarté fonte monétaire et taxe de reconversion pour ne pas affoler les utilisateurs. L'association travaille main dans la main avec la chambre de l'économie sociale et solidaire genevoise. Antonin Calderon, diplômé en socioéconomie à l'Université de Genève [mémoire de master sur le sujet], membre fondateur et coordinateur du Léman, suit de près l'aventure du Stück et préfère, quand il boit un café, donner un Léman avec le flyer explicatif plutôt que de laisser un pourboire. Ah, l'optimisme de la volonté !



suite

Où l'on reparle du relais culturel de Wissembourg, abusivement appelé "nef" dont on ne sait s'il s'agit d'un acro-

nyme ou plus simplement d'un abus de langage dû à une agence de publicité en mal de vente d'image.

LE MOINS QUE L'ON PUISSE DIRE est que, si elle n'est pas en train de se clarifier, la situation de ce lieu où l'on pratiquait une certaine idée de la culture est en train de se normaliser, et pas dans le meilleur sens du terme.

Avant-dernier acte, le licenciement de celle qui en assurait la comptabilité au titre de salariée de l'association de programmation. Ah, on s'en est donné du mal pour contraindre cette association à la dissolution, association dont il était bon de dire tout le mal possible, de préférence hors la présence des intéressés. Bref, après plus de cinq années d'efforts, la mairie est tout de même parvenue à mettre le directeur dehors, et maintenant à intégrer dans le personnel municipal celle qui avait été mise là pour le remplacer.

Soit dit en passant, si l'on avait consacré autant d'énergie à trouver un repeneur pour les bâtiments de Wiméthal, ou pour dynamiser le commerce du centre-ville, il y a fort à parier que nous connaîtrions une période faste qui ferait de Wissembourg un exemple pour la sous-région. Mais les journées n'ayant que 24 heures, le temps passé à "réorganiser" l'administration municipale ou à "organiser" les élections ne pouvait être mis à la disposition de l'intérêt collectif. N'avait-on pas sélectionné les priorités, dont celle de normaliser l'expression culturelle [prétextant naturellement les inévitables économies dont on sait depuis le passage de la Chambre régionale des Comptes ce qu'il faut en penser].

La question de celle qui avait eu l'insolence de se présenter aux élections municipales sur une liste concurrente de celle du maire devait être impérativement et définitivement résolue. On a donc fait appel au procédé utilisé par l'ancien maire de Wissembourg contre le responsable des archives de la commune. Le maire d'alors savait qu'il était plus passionné par les archives que par un rôle d'opposant au conseil municipal. On a donc prouvé que sa présence y était incompatible du fait de la modeste indemnité qui lui était versée au titre de sa fonction : exit l'opposant !

Cette fois, en intégrant une salariée au personnel municipal, ou dans une association où elle serait plus ou moins privée d'expression, l'office de tourisme en l'occurrence, il aurait été possible d'exfiltrer l'imprudente de l'assemblée délibérative et de la confiner au silence, puisque l'on astreint les employés municipaux à une vision extensive de l'obligation de réserve [qui ne s'applique en droit qu'aux fonctionnaires d'autorité].

Les détails des remises de dossiers, des propositions et des suites qui leur ont été données seront sûrement encore débattus. Ils ont d'ores et déjà fait l'objet d'un échange de correspondance par voie de presse, et c'est, comment dire, parole contre parole, circonlocutions contre éléments factuels plus ou moins complets, voire mélange des genres [on se demande ce que viennent faire là-dedans les deux malheureux qui ont été embauchés au titre du service civique, cette incise maladroite venant un peu plus brouiller le jeu, manifestant une incompréhensible nervosité de la part de ceux qui se félicitent d'avoir scrupuleusement respecté la procédure]. Il s'agit là de la partie émergée de l'iceberg, car les adeptes des soi-disant réseaux soi-disant sociaux font état d'une argumentation qui, elle, ne s'embarrasse pas de nuance.

Nous verrons bien où tout cela nous mène, mais on peut affirmer, sans risque de démenti, que cela ne contribue ni à la sérénité en général ni à la créativité artistique en particulier.

Des recours en cours

D'autant que les recours administratifs déposés par l'ex-association de programmation devront un jour arriver sur le devant de la scène. Ils portent sur la validité des délibérations des conseils municipaux du printemps qui ont décidé de cette fameuse mise en régie de la programmation culturelle par la commune. Dans leurs attendus, ils remettent en cause la forme et il sera sans doute un peu difficile à la mairie de contester les points qui sont portés à l'attention du juge. Mais patientons sereinement, et attendons-nous à voir la mairie faire appel d'une décision qui risque, à l'instar de ce qu'il s'est passé pour le Steinbaechel, de lui être défavorable ; elle pourra alors recycler cette savoureuse réponse selon laquelle, en plus de ne rien coûter à la commune [qui aurait donc le loisir de multiplier, autant qu'elle le veut, les procédures prises en charge par son assurance, sans que cela ait la moindre conséquence financière, y compris sur le montant des primes ?], ces déconvenues judiciaires ne changent rien, absolument rien, mais alors rien du tout. Et puisqu'on vous le dit, c'est que c'est absolument vrai. Des esprits chagrins pourront peut-être objecter que la légitimité risque d'en être écornée, mais c'est parce qu'ils n'y connaissent rien, absolument rien, mais alors rien du tout.

S'il se prétend que le temps joue le plus souvent au bénéfice du pouvoir, les accidents sont aussi très nombreux en la matière. Et à trop se rapprocher du soleil, il est fréquent que l'on s'y brûle les ailes. La municipalité serait bien inspirée de revenir au minimum de réflexion et de s'interroger sur les méthodes qu'elle emploie. Ce n'est pas parce qu'elle a étouffé toute velléité de prise de parole en décrétant mort-né un débat qui n'en était qu'à ses balbutiements qu'elle est devenue populaire. Elle est parvenue à rallier les tièdes à sa cause, mais leur courage est rarement décisif dans la réalisation des grands desseins. Et d'ailleurs, de projet, à part la fragmentation du tissu local, sa segmentation entre coteries et favoris ou le morcellement sur fond de "bonnes œuvres" soi-disant pétries de bonnes intentions, la mairie n'en a aucun. Elle en est réduite, comme cela a déjà été souligné à constituer, quelques mois après les élections, une commission pompeusement appelée "projet de ville" qui traduit mieux qu'on ne saurait le faire, l'indigence de sa réflexion et la pauvreté de ses ressources. Incapable de proposer un objectif général autre que celui de "durer" [c'est la vraie signification du slogan vide de sens qu'elle a mis en avant au printemps 2014, repris par les DNA pour parler de la campagne régionale de la droite dite présentable, "continuons ensemble"], elle accompagne les événements au fur et à mesure, en multipliant les "coups" et en nous abreuvant de leçons de civisme le plus souvent hors-sol.

NOUS SOMMES ...



... LA DIVERSITÉ !

Actualité communale

Le quartier du Tribunal, euh, de la maison des associations et des services, dite "MDA" est le théâtre d'une partie de

COMMENÇONS par cette "MDAS" dont l'acronyme devrait être, en bon français, "M.A.S", éventuellement "MdAdS", dont la gestion va bientôt être bientôt municipalisée avec intégration de l'ensemble du personnel comme ça a failli être le cas avec le relais culturel. On se perd déjà en conjectures sur le montant des économies qui vont être réalisées, la subvention de 75 000 euros selon les uns, 68 000 selon d'autres, en hausse alors que toutes les autres baissent ou stagnent, devant sûrement faire l'objet d'une étude impitoyable. On a déjà des pistes avec l'affranchissement du courrier systématiquement "prioritaire" sur lequel il sera possible de faire de substantielles économies. Sans compter qu'il ne serait pas tuant de déposer ces enveloppes porteuses d'annonces sans intérêt directement dans les boîtes à lettres des associations, ou d'avoir un système analogue à ce qui se fait à Strasbourg où les associations ont leur adresse place des Orphelins. On s'étonnera aussi du recours à la fédération des MJC, prestataire de service, pour conseiller un responsable dont on pensait qu'il avait maintenant acquis suffisamment d'expérience pour voler de ses propres ailes.

À CE QU'IL PARAÎT, cet établissement est une véritable ruche qui ne désemplit pas, avec un tableau d'occupation des salles à en perdre la tête. On en sait seulement qu'il est incroyable que ce bâtiment ait servi de maison pour les associations alors qu'il aurait été cent fois plus pratique d'y héberger cette école de musique que toute la sous-région nous enverrait : parc de stationnement à proximité, ancienne salle des audiences facilement reconvertible en salle de concert, vastes dégagements, aménagements *a minima*. Non, il était urgent d'y faire de gros travaux, afin probablement de justifier ceux que l'on s'apprête à entamer, si les finances municipales parviennent à suivre, dans une "école de musique municipale" enclavée et inadaptée, sans doute pour que les associations interprètent la même petite musique municipale, en harmonie...

Les anciens ateliers municipaux

IL ÉTAIT SANS DOUTE DE PREMIÈRE URGENCE de les déménager à l'extrémité est de la commune, ne serait-ce que pour bousculer les habitudes du personnel qui y travaillait. Chacun sait qu'il s'agit là du B-A-BA du bon petit soldat du néo-libéralisme "thatcherien" qui met en pratique cette sentence de Jean Chrétien, homme politique québécois, alors ministre des Finances, qui affirmait le 14 juillet 1978 : "*Je veux que les gens aient peur de perdre leur job, c'est le meilleur moteur pour faire travailler le monde.*" Et rien de tel que de les déplacer ici un jour, là le lendemain, pour créer cette instabilité dont se nourrissent les "cost killers".

À ce propos, lire l'interview de "Jean-Pierre" [ça ne s'invente pas, voir Pumpnickel n°71 de mars 2014], "Confessions d'un cost killer", strategies.fr/emploi-formation/management, c'est incroyable, on s'y croirait !

Pour faire passer la pilule, on a joué la "mutualisation", intercommunale de surcroît, "*c'est moins banal et c'est plus cher !*"

Une fois le déménagement réalisé, il fallait bien vendre l'immeuble. Cela s'est fait à un prix dont on ne sait s'il est ou non "*significativement éloigné des conditions du marché*", comme dirait la Chambre régionale des Comptes, mais mettons que pour 350 000 euros, le client n'a pas fait une si mauvaise affaire. D'autant que l'on a appris ensuite que seul le terrain adjacent avait été vendu et qu'il restait le bâtiment proprement dit, estimé à 150 000 euros. On se trouve maintenant avec d'une part un bâtiment neuf – au style si délicieusement particulier – qui masque irrémédiablement une partie du mur d'enceinte et d'autre part les anciens ateliers qui cherchent preneur, et le plus tôt sera le mieux, si l'on ne veut pas voir la commune contrainte de "*souscrire de nouveaux emprunts à court terme dont le remboursement serait adossé à des recettes à l'échéance incertaine*", comme l'écrit la Chambre régionale des comptes.

Monopoly d'anthologie : on vend et on achète à tout-va, dans un désordre apparent pour le plus grand bien des affaires.

Le "bien" est à vendre sur "le bon coin" [les offres sont à formuler par écrit et la vente se fera au plus offrant], procédé qui a si bien réussi au conseil départemental pour le palais Stanislas. Il aurait trouvé preneur pour 176 000 euros, attendons la suite.

Pour mémoire, la commune a acheté cet ancien moulin au début des années '60, considérant que c'était une bonne solution, centrale, pour y installer les services techniques.

L'ancienne synagogue

ELLE DEVRAIT ACCUEILLIR tant les archives municipales que les réserves de ce qu'il convient maintenant d'appeler feu le musée Westercamp, dont nous venons d'apprendre qu'il est question de l'installer dans les bâtiments de la sous-préfecture.

Pour les archives, pourquoi pas, puisqu'elles sont à l'étroit dans le grenier de la halle aux houblons de la rue de l'ex-Musée. Mais on a appris que le chantier, qui devait commencer en 2015, a pris de ce retard qui semble frapper tout ce qui touche, de près ou de loin, au musée. On vient de changer d'architecte, et c'est reparti pour un tour. Ce contretemps est-il le signe de la stabilité du cours des événements ?

Pour les réserves, quitte à être ridicule, on se demande encore pourquoi la mairie n'envisagerait pas, pendant qu'elle y est, d'acheter le château du Langenberg pour les y installer, histoire de les mettre un peu plus loin encore de l'endroit où elles seront peut-être un jour remises à la disposition du public qui en est privé depuis plus de treize ans ! Mais si l'on s'en tient aux dernières décisions prises, et donc en attente d'être démenties, on imagine déjà les fourgonnettes faisant la navette entre la place des Carmes et l'allée de la Sous-Préfecture dans un mouvement de va-et-vient permanent au fur et à mesure des expositions thématiques proposées. En gros, on s'achemine vers le grand n'importe quoi.

Plus sérieusement, toute cette affaire qui va encore mobiliser quelques bons paquets de centaines de milliers d'euros, si ce ne sont pas des millions, semble une fois de plus mal engagée, avec des promesses garanties sur les reflets de la lune et des engagements qui seront difficiles à tenir, surtout si l'on considère le marasme dans lequel nous sommes embourbés. D'énormes déceptions attendent d'abord tous ceux que l'on a dépossédés d'un musée qui leur appartient et auquel ils sont attachés, eux !

De tout cela, la municipalité qui fera notre bonheur de préférence contre notre gré, n'en a cure et continuera d'envisager de grandes choses pour l'avenir de Wissembourg sans jamais en préciser les détails à l'avance. Est-ce le signe de la stabilité du cours des événements ?

TRAÎNER ...

CETTE EXPRESSION EST TRÈS UTILISÉE EN POLITIQUE, MILIEU PLEIN DE PERSONNES AIMABLES, SAINES ET HONNÊTES, DANS LEQUEL, SI JAMAIS VOUS AVEZ EU LE MALHEUR DE FAIRE UN ÉCART UN JOUR DANS VOTRE VIE (PLUS GRAVE QUE D'ATTACHER DES CASSEROLES À LA QUEUE D'UN CHIEN), UN DE VOS ADVERSAIRES SE CHARGERA DE LE RAPPELER LE PLUS BRUYamment POSSIBLE À VOS ÉLECTEURS AU PLUS MAUVAIS MOMENT POUR VOUS. ET VOUS VOILÀ TRAÎNANT DERRIÈRE VOUS UNE 'CASSEROLE' DEVENUE D'UN COUP TRÈS EMBARRASSANTE ET DONT LE BRUIT RISQUE FORT DE COMPROMETTRE VOS CHANCES D'ÊTRE ÉLU.

... UNE CASSEROLE

Et si l'on parlait d'autre chose ?

Les initiatives civiques essaient, monnaie locale complémentaire ou AMAP, contournant un modèle de société en dé-

route. Témoin le café KULTURA, ce café solidaire, associatif et multiculturel en projet à Strasbourg. Publicité gratuite.

LE CAFÉ SOLIDAIRE ET ASSOCIATIF KULTURA sera un endroit idéal pour boire un café, goûter des bons petits plats d'ici et d'ailleurs et découvrir la richesse de toutes les cultures présentes à Strasbourg, à travers des événements festifs ou des ateliers pour les petits et les grands. Ce lieu sera également une structure d'insertion professionnelle pour les personnes migrantes.

Tout ça à la Robertsau, dans un jardin magnifique, calme et serein, à deux pas des institutions européennes !

Café Kultura sera organisé autour de 3 axes

Un espace-café :

Le meilleur moyen de rassembler toutes les cultures, c'est sans doute autour de la table ! Quoi de mieux que d'échanger autour d'une petite spécialité tchèque, bulgare, italienne ou turque préparée avec des produits locaux et de saison ?

Cet endroit chaleureux sera parfait pour lire le journal en buvant son café du matin avant d'aller travailler ou pour une pause déjeuner entre collègues. Et pourquoi pas un brunch en famille ou entre amis dans le magnifique jardin ?

Des animations et des événements sur la diversité des cultures :

Vous avez peut-être voulu un jour apprendre à faire un vrai tiramisu avec un italiano vero, pratiquer le yoga avec un authentique yogi, ou bien vous initier au chant mongol ? Café Kultura sera un lieu où vous allez pouvoir faire tout ça et même plus ! Il vous sera proposé des ateliers créatifs, musicaux et sportifs, des concerts, des petites expositions pour les grands et les petits ou des ciné-débats sur des sujets d'actualité.

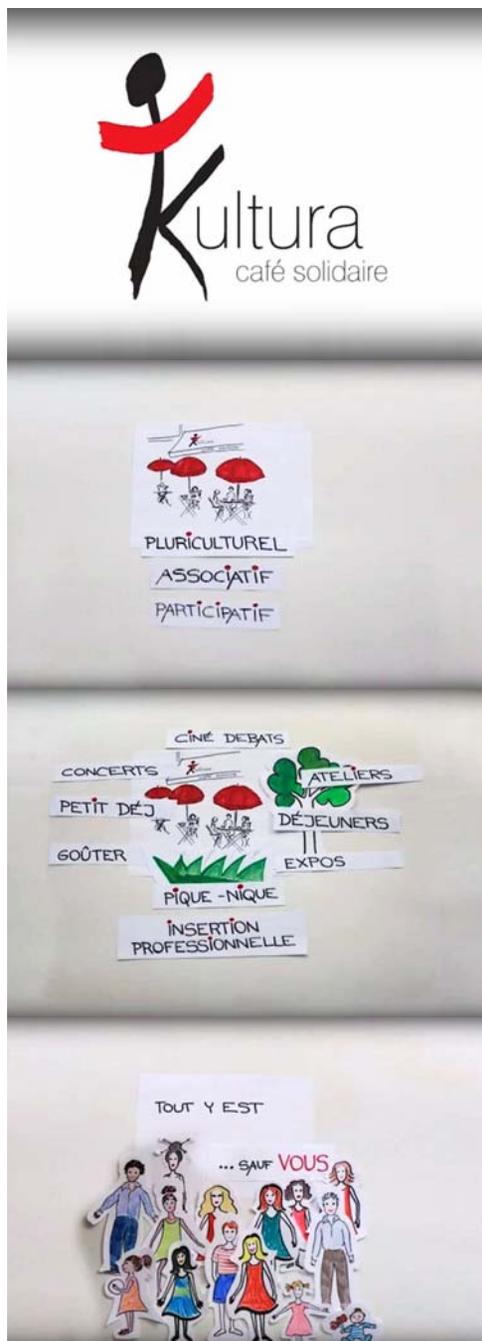
Une action solidaire :

Strasbourg est une capitale européenne qui a la chance d'accueillir chaque année de nouveaux habitants venant de pays différents. En tant que structure d'insertion professionnelle, le café permettra à des femmes et des hommes en recherche d'emploi de réintégrer plus rapidement le marché de travail.

Qui est derrière ce projet ?

Hana est Tchèque. Lorsqu'elle est arrivée à Strasbourg pour des raisons familiales, elle a suivi des cours de français, y a rencontré d'autres étrangers et s'est rendue compte de leurs difficultés d'intégration. Son projet a mûri rapidement car Hana est une femme d'action et elle a décidé de mettre ses compétences, ses expériences et son énergie débordante au profit de la vie associative et culturelle strasbourgeoise. Idéaliste, elle a réuni plusieurs amies de différentes nationalités : le concept de Café Kultura est né !

Ensemble, elles ont fondé une association dans un but précis : créer un café solidaire, qui sera un lieu de rencontre tout autant qu'un lieu de travail pour les migrants. Un endroit qui permettra aux personnes qui viennent de tous les pays de se rencontrer, de partager, d'échanger, d'apprendre et d'avancer ensemble.



A quoi servira la collecte ?

L'équipe du café KULTURA travaille à la réalisation de ce projet depuis plus d'un an et a réussi à faire tout ce qu'il faut pour que le projet soit prêt. Tout y est, sauf vous ! Cet objectif de 15 000 euros est le minimum dont nous avons besoin pour pouvoir lancer ce projet et acheter :

- le matériel électro-ménager professionnel,
- le mobilier extérieur,
- la vaisselle,
- les fournitures de base de démarrage pour la cuisine.

Au cas où les donateurs se révèlent plus généreux et que les dons dépassent le montant prévu, nous les utiliserons pour acheter les autres éléments sur notre liste permettant l'utilisation de la terrasse en toute saison :

- des chaises et tables de jardin supplémentaires,
- une vitrine réfrigérée,
- des éléments de décoration,
- un bar extérieur pour l'été,
- des chauffages extérieurs pour l'hiver sur la terrasse.

Cela permettra de vous accueillir plus nombreux et d'offrir ainsi plus de possibilités d'embauche dans le cadre de notre projet. Maintenant, on a besoin de votre soutien pour transformer cette vision en réalité !

Et quelles sont les contreparties ?

En plus, ça ne vous coûtera presque rien ! Par votre participation, vous pré-achetez des boissons et des plats ou vous pré-réservez des activités dont vous pourrez profiter dès l'ouverture.

On compte sur vous et on attend avec impatience de vous accueillir dans votre café KULTURA !

Merci à vous tous !

collecte par financement participatif :
kisskissbankbank.com/kultura-cafe-solidaire-associatif-et-multiculturel-a-strasbourg
objectif : 15 000 euros ; on donne à partir de 5 euros
contreparties rigolotes
ouverture prévue en mai 2016

Le Café Kultura est avant tout un groupe d'amies qui ont fondé une association dans un but précis : créer un café solidaire, qui sera un lieu de rencontre tout autant qu'un lieu de travail pour les migrants. Un endroit qui permettra aux personnes qui viennent de tous les pays de se rencontrer, de partager, d'échanger, d'apprendre et d'avancer ensemble.

Lecture

La mobilisation de Plogoff fait figure de mythe et ce bien au-delà du milieu du militantisme écologiste ; elle a durablement

marqué les esprits. C'est le sujet de la thèse de Gilles Simon qui y détaille l'émergence politique des antinucléaires.

ON SE RAPPELLE la bande dessinée intitulée "Plogoff" (voir Pumpernickel numéro 69). Ses auteurs, Delphine Le Lay et Alexis Horellou, étaient à peine nés à l'époque des grandes manifestations du printemps 1981 qui virent des dizaines de milliers de personnes s'opposer au projet de cette usine, prévue à la pointe du Raz. Tout a été annulé au lendemain de la victoire de Monsieur F. Mitterrand, le 10 mai 1981. C'était l'épilogue de la lutte acharnée des habitants opposés à ce projet.

LES ANTINUCLÉAIRES ont organisé l'action et l'agrégation des soutiens de manière autonome, au travers de collectifs régional et locaux d'information sur le nucléaire. Ce faisant les opposants ont accédé à la position de contre-expert, parasitant le jeu des autorités. L'auteur nous emmène en immersion au sein de militants qui exploraient de nouvelles formes de contestation, en s'inspirant, entre autre, de modèles comme celui du Larzac, point de cristallisation de la vie sociale des années '70.

Une lutte pédagogique

L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE, mascarade sur fond de répression policière, a constitué un aboutissement et un départ. Le lecteur suit pas à pas la résistance opiniâtre, résolue et irréductible de ces citoyens du bout du monde qui ont décidé que l'on ne déciderait pas à leur place. Ce combat est décortiqué dans cette recherche qui analyse les processus d'apprentissage développés dans les mobilisations sociales en Basse-Bretagne entre 1974 et 1986, sur les aires des sites choisis par les promoteurs du gigantesque programme nucléaire français, là où les agents sociaux ont été très actifs.

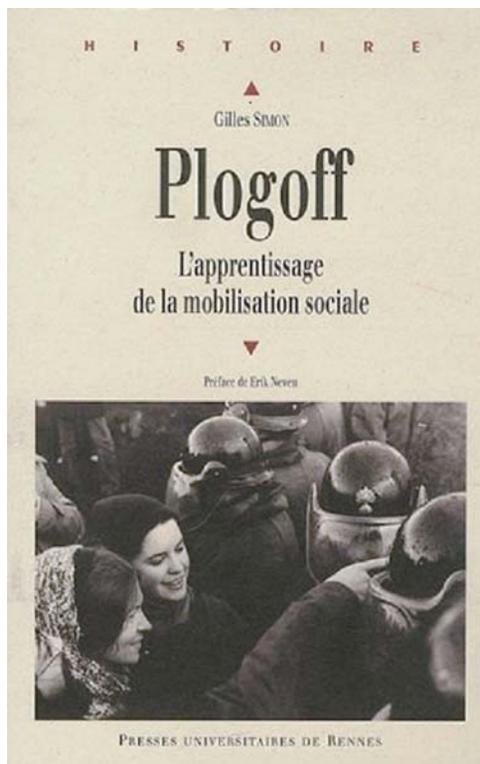
LES ACTEURS MOBILISÉS dans le mouvement social ont dû acquérir de nouvelles connaissances, théoriques (technologie nucléaire) et pratiques (comment organiser une manifestation) pour défendre leur cause. Ils ont été amenés à constituer des media pour relayer leurs thèses tout en travaillant la relation avec les media régionaux et nationaux, du fait de l'importance prise par Plogoff. Se côtoient ainsi le traitement souvent bienveillant d'une presse locale en prise avec les idées de ses lecteurs avec la caricature condescendante que l'audiovisuel national de l'époque donnait de la lutte des Capistes.

AU FUR ET À MESURE de la lecture de ce travail passionnant, nous entrons dans le quotidien des Plogoffites – souvent retraités de la Marine ou femmes de marins au commerce –, confrontés à l'arbitraire d'un pouvoir administratif qui n'affiche que du mépris pour ces Bretons qui savent, eux, faire preuve de dignité et de courage.

Le pouvoir de l'imagination

ON EST FRAPPÉ de la capacité imaginative de ces gens qui, chaque jour durant l'EUP, ont fait une conduite de Grenoble souvent joyeuse, parfois dramatique à ce déploiement de force disproportionné [et décalé puisque la force publique aurait dû être employée à nettoyer les plages mazoutées par les pétroliers voyous, d'où le slogan : "CRS au mazout !"]. Ne cédant pas à la provocation, ils nous donnent une leçon à méditer, que nous soyons citoyens, confrontés à l'arbitraire, ou militant local, sûr d'un droit extensif à la légitimité.

CETTE LUTTE EST ÉGALEMENT l'un des points de départ de l'entrée des femmes dans le combat, particulièrement lorsque les hommes, le maire de Plogoff en l'occurrence, donnent des signes de faiblesse : il est



remplacé par Annie Carval, 36 ans, épouse d'un marin de commerce, à la présidence du comité de défense, donnant une touche moderne à la lutte. Les femmes ont tenu un rôle essentiel dans la mobilisation. Elles ont été au premier rang, s'interposant car elles pensaient que les gardes mobiles – baptisés "séminaristes" parce qu'ils cantonnaient à Pont-Croix dans l'ancien petit séminaire, qui avait hébergé les Allemands pendant la guerre... – hésiteraient à les brutaliser. Mauvaise pioche avec l'intervention désastreuse des gendarmes parachutistes lors des "messes de 17h00" !

Mise en perspective

LE DÉCLIC DE PLOGOFF a ouvert la porte à d'autres combats, et n'est pas sans rappeler celui de Notre-Dame des Landes.

Les enjeux ne sont pas les mêmes, mais "il y a un parallèle entre les deux luttes du point de vue de la mobilisation des jeunes, de la recherche de solutions alternatives ainsi qu'au niveau de la rupture entre population civile et monde des élus", estime Naïg Le Gars,

conseillère régionale Union démocratique bretonne (UDB), dont la conscience politique s'est en partie forgée à Plogoff.

Ce commentaire s'inspire du travail de Maël Garrin, "Simon, Gilles, Plogoff, l'apprentissage de la mobilisation sociale", Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest, 118-2 | 2011, 193-194.

Plogoff, l'apprentissage de la mobilisation sociale, 410 pages
Presses Universitaires de Rennes
ISBN-10: 2753511373 / ISBN-13: 978-2753511378



Gilles Simon est docteur en science politique (Université de Rennes 1/CRAPE, Centre de recherches sur l'action politique en Europe, UMR 6051). Il enseigne au centre de formation des apprentis de Quimper (chambre de métiers et de l'artisanat de Bretagne). Il poursuit ses recherches sur les mouvements sociaux, notamment au sein d'ERMINE (Équipe de recherche sur les minorités nationales et les ethnicités, CRBC – Centre de recherche bretonne et celtique).

6 septembre 2015



AU RISQUE DE SE RÉPÉTER, la fête des 20 ans de **Pumpernickel** a été un grand moment qui a réuni une belle assistance, nombreuse et joyeuse, autour d'un programme de grande qualité.

Le nombre : 120. C'est celui de celles et ceux qui ont tenu à faire un saut rue Saint-Jean, essentiellement autour de 16h30 quand Bernd [chant], Dominique [guitares] et Jean-Philippe [basses] s'y sont mis. Et ils en ont envoyé, du Bertolt, à fond, comme on n'en a pratiquement jamais entendu à Wissembourg. Chansons particulièrement d'actualité servies par une musique avant-gardiste, composée par Hanns Eisler, Paul Dessau, Kurt Weill et d'autres compositeurs, tous influencés, voire élèves d'Arnold Schönberg. Parmi elles, "Alabama Song" et "Mackie Messer" [Mackie le Surinneur] devenus des standards, sont les plus célèbres. Musique décalée, frisant le Grunge précieux, le Rock dépressif, la Samba trash, le Reggae acide ou le Jazz gothique pour les connaisseurs... !

Comme l'an dernier, on a payé en nickels, le système étant même victime de son succès puisque la banque a manqué de liquidités, bloquant l'activité micro-économique de la rencontre. Mais tout est rentré dans l'ordre. Pour la première fois, l'équilibre financier a été atteint, ce qui veut dire que les artistes ont pu être rémunérés et que les organisateurs n'ont pas eu à éponger les dettes. Mais c'est uniquement l'effet de la mobilisation des participants à cette douzième édition d'une fête toujours compliquée à organiser et si facile à faire vivre, grâce aux amis.

Rendez-vous est pris pour le **dimanche 4 septembre 2016**, comme d'habitude à partir de 14h30 avec cette fois un spectacle complètement déjanté animé par un personnage haut en couleur qui sera présenté dans une prochaine édition. Une chose est sûre, on va bien rigoler, et on en a bien besoin, par les temps qui courent.

À propos du camp de prisonniers

IL A BEAUCOUP ÉTÉ question du camp de Weiler, désigné comme étant un camp de prisonniers. On peut apporter un complément d'information à ce qui a été proposé ces dernières semaines.

Le système mis en place par les Allemands durant la première guerre mondiale pour garder les prisonniers comprenait 175 camps principaux. Organisé selon un plan très rationnel, il y avait 150 hommes par baraque, 6 baraques par compagnie, 4 compagnies par bataillon, appel de rigueur, censure du courrier, fouille des colis, ration journalière insuffisante [voir document].

Conséquence de l'internement, les captifs développaient des pathologies psychologiques, le "cafard" chez les Français ["Stacheldrahtkrankheit" chez les Allemands]. Bien que les conventions de La Haye aient précisé que les prisonniers ne devaient être pas employés à des tâches en rapport direct avec les opérations de guerre, les Allemands les ont constamment transgressées. Seuls les officiers parvenaient à être dispensés de travail. Les récalcitrants étaient envoyés de préférence dans les mines où ils étaient astreints à un travail exténuant. S'ils persistaient dans leur attitude, ils étaient alors envoyés dans un camp de représailles comme celui de Weiler, que l'on devrait plutôt qualifier de mouiroir où la mortalité était effroyable.

Camp de prisonniers de guerre, près Holzminden.
Menu du 8 au 15 Août 1915.

Tous les jours: 300 grammes de pain.		Chaque matin: café 7 gr, chicorée 2 gr, sucre 30 gr.	
Midi		Soir	
Dimanche			
choux blancs frais	400 gr	riz	100 gr
pommes de terre	900 gr	peût lait	100 gr
bœuf	120 gr	sucré	20 gr
Lundi			
orge	100 gr	pommes de terre en robe de chambre	700 gr
pommes de terre	750 gr	hareng mariné	160 gr
ragoût.	80 gr		
Mardi			
légumes secs divers	40 gr	orge	100 gr
pommes de terre	900 gr	fruits secs	50 gr
porc salé	120 gr	sucré	50 gr
Mercredi			
fèves Soya	200 gr	pommes de terre en robe de chambre	700 gr
pommes de terre	500 gr	hareng mariné	160 gr
lard	30 gr		
Mercredi			
choux blancs frais	400 gr	thé	3 gr
pommes de terre	900 gr	sucré	30 gr
bœuf	120 gr	fromage	100 gr
Vendredi			
poisson salé	200 gr	farine de fèves Soya	80 gr
pommes de terre	1200 gr	fécule	20 gr
margarine	30 gr	lard	10 gr
Samedi			
fèves	200 gr	pommes de terre	700 gr
pommes de terre	500 gr	lard	10 gr
lard	30 gr		

Ostwald Holzminden, le 6 Septembre 1915

Appel aux dons, suite

VOUS AVEZ ÉTÉ TRENTE-SIX à avoir répondu à l'appel lancé dans le dernier numéro. Votre générosité, sans condition, a permis de rassembler près de 1 300 euros. Cela a assuré la prise en charge des musiciens qui ont animé, et avec quel brio, une grande partie de la demi-journée. Les réserves, modestes, de Pumpernickel sont ainsi préservées, en prévision d'événements qui peuvent toujours se présenter. Soyez chaleureusement remerciés de ce geste qui permet de voir l'avenir sous un jour favorable. Le reste servira à assurer le service des dépenses courantes dont le détail vous a été donné précédemment.

Au-delà de l'aspect financier, ce soutien vient conforter l'idée que la solidarité n'est pas un vain mot, et qu'il est nécessaire, au quotidien, de maintenir grande ouverte la porte de la confrontation des idées. Le totalitarisme et l'obscurantisme, son rejeton consanguin, détestent la discussion, qualifiée de stérile quand elle n'est pas traitée de bavardage. On sait au contraire que ne pas user de cette liberté revient à l'abandonner et à la voir contestée alternativement par des ignorants déguisés en théologiens ou des brutes grimées en démocrates.

À quoi ressemblerions-nous si nous devons ne disposer que d'un seul regard sur les manières, vertueuses ou contestables, de celles et ceux à qui nous avons délégué le pouvoir de nous administrer ? La diversité de l'expression des opinions, c'est comme le suffrage universel : "elle ne s'use que si l'on ne s'en sert pas".

Solidarité "la feuille de chou"

L'AFFAIRE suit son cours. Le conseil de la Feuille de Chou a déposé une requête en annulation auprès de la Cour d'Appel de Colmar qui statuera le 10 décembre prochain.

Ou bien il y a annulation et le procès n'a pas lieu, ou bien la Cour considère recevable la plainte déposée par le Monsieur "Roms" de la mairie de Strasbourg, agissant sous la responsabilité de Mme M.-D. Dreyssé, adjointe aux Solidarités [et co-listière de Monsieur Ch. Gliech], qui a reçu délégation de Monsieur R. Ries, maire de Strasbourg.

Engagé malgré lui dans cette aventure, Jean-Claude Meyer fait front. De nombreux amis peuvent attester de sa probité professionnelle et de l'engagement de son medium dans l'information et l'éducation populaire.

PÉTITION : <http://www.petitionpublique.fr/?pi=P2015N48059>

9 novembre 1932

« *Comment une chose pareille a-t-elle pu arriver en Suisse ? C'est la question à laquelle j'ai essayé de répondre après avoir vu un documentaire de la TSR, "Genève : le temps des passions. Les morts du 9 novembre".* »

C'EST PAR CES MOTS SIMPLES que Valériane Moser entame un travail de maturité qui, en Suisse, clôt le cycle d'études secondaires. Elle précise dans son introduction que, jusqu'en 2007, elle n'avait jamais entendu parler de cet événement qu'elle a découvert au détour d'une émission de télévision.

Le fusillade du 9 novembre 1932 à Genève s'inscrit dans le contexte historique de la montée des totalitarismes en Europe, de la crise et du chômage. La situation est tendue à Genève entre le parti socialiste de Léon Nicole – et rédacteur en chef du journal *Le Travail* – et l'Union nationale de Georges Oltramare, d'obédience fasciste. En Allemagne, les nazis viennent d'introduire le procès public qui mettait en accusation chaque personne et chaque parti de gauche. Par mimétisme, l'Union nationale décide d'en faire de même. Elle appose une affiche mettant en "accusation publique les sieurs Nicole et Dicker" dans la grande salle communale de Plainpalais ; après avoir demandé en vain l'interdiction du rassemblement, les socialistes organisent une contre-manifestation. *Le Travail* prévient : "La canaille fasciste essaie de sévir à Genève... Ces Messieurs vont trouver à qui parler ; c'est sans aucun ménagement que nous invitons la classe travailleuse genevoise à les combattre." Un tract anonyme répond : "L'immonde Nicoulaz, le juif russe Dicker et leur clique préparent la guerre civile. Ils sont les valets des Soviets. Abattons-les ! À bas la clique révolutionnaire." Le Conseil d'État, dans la précipitation, fait appel à des recrues de l'armée [pour de basses raisons financières] à qui on explique que "dès cet instant [elles sont] des soldats. À l'ordre de tirer, nous vous interdisons de tirer en l'air" [témoignage de Maxime Chalut, l'une des quatre recrues qui refusa de participer à l'opération].

Tout dérape, la troupe fait feu : 13 morts [dont 10 badauds] et 65 blessés. L'un d'entre eux, Henri Fürst, 38 ans, mécanicien, président du Parti communiste genevois, meurt en prenant le canon d'un soldat, criant "Ne tirez pas sur vos camarades !".

Arrêté, puis jugé en mai 1933, Léon Nicole sera condamné à 6 mois de prison et le parti communiste interdit. Un an plus tard, la Gauche sera majoritaire à Genève et Léon Nicole, président du gouvernement, sera chargé de la justice et de la police. Ce sera la dernière fois que la troupe aura été employée pour le maintien de l'ordre en Suisse. Une page du militarisme aura été dramatiquement tournée.

UNE STÈLE COMMÉMORE CE DRAME :

Ici même, le 9 novembre 1932, l'armée suisse tire sans sommation sur des manifestants qui protestent contre la tenue d'un meeting fasciste, tuant 13 personnes et en blessant 65 autres. Suite au rejet d'une initiative fiscale genevoise visant à protéger les revenus des petits contribuables, les sympathisants de l'autoritarisme antidémocratique convoquent une assemblée pour mettre en accusation publique les dirigeants de la gauche ; cette dernière appelle à une contre-manifestation. Le gouvernement genevois sollicite l'armée qui met à disposition les effectifs d'une école de recrues "afin de coopérer à l'action de la police en vue du maintien de l'ordre". On dit aux soldats que la révolution a éclaté à Genève ; sur les 600, quatre refusent la mission. Cette pierre fut posée 50 ans après et cette plaque payée par souscription publique sous l'égide du Comité d'organisation des manifestants du 1er mai.



L'excellent travail de Valériane Moser est disponible sur le site de la Communauté genevoise d'Action syndicale.

Adresse électronique : www.cgas.ch/9novembre/IMG/pdf/2008-12-01valerianeMoser_Geneve_1932.pdf

Toute ressemblance avec une situation locale devrait être considérée comme fortuite

C'est le Canard enchaîné qui le raconte dans son numéro du 18 novembre 2015 :

"Les mosquées salafistes prospèrent depuis une dizaine d'années grâce à la bienveillance de certaines municipalités. [...] Des élus de tous bords ont favorisé l'implantation de ces groupes ultra-conservateurs sachant qu'il vaut mieux que les gamins aillent à la prière plutôt que de cramer les voitures." Dans la région parisienne, des maires de droite ont poussé le jeu un peu plus loin. "En reconnaissance des bienfaits de la municipalité, (permis de construire pour une mosquée, embauches de religieux comme médiateurs sociaux,...), le recteur mobilise ses fidèles à chaque élection." [propos confirmés par Gilles Kepel, *Le Temps*, 26 novembre 2015]. C'est d'autant plus savoureux que les salafistes [ces "prédécesseurs", ces "ancêtres" ressemblent comme deux gouttes d'eau aux schismatiques de la Fraternité Saint-Pie-X, tournés vers le passé, imperméables à l'évolution sociale, et admirateurs de la famille Le Pen] disent refuser toute implication dans la vie politique, se tenant à distance des mécréants et des impurs...

Cette fois, c'est dans l'édition suisse de *20minutes*, confirmé et repris par le journal *Le Temps* :

Plusieurs des "voyageurs du djihad" viennent de Winterthur où la mosquée se trouve à nouveau sous les projecteurs. Sensibilisée au problème de ces départs, l'association qui gère la mosquée a mené, en liaison avec la police cantonale, une mission visant à raisonner deux jeunes qui s'apprétaient à partir. Elle impose des contrôles de sécurité à l'entrée du lieu de culte et la présence d'un membre du comité lors de l'enseignement coranique.

Toujours à Winterthur, on irait jusqu'à récompenser les jeunes femmes qui se couvrent les cheveux, affirme le responsable socialiste local Blerim Bunjaku qui ajoute : "Les frères de ces jeunes femmes sont aussi récompensés s'ils parviennent à convaincre leurs sœurs de se voiler"....

Tout irait tellement mieux si à la barbarie, où qu'elle frappe, à Bamako, à Tunis, et encore et toujours à Damas et à Alep, répondaient des paroles et des engagements clairs et définitifs, se démarquant sans ambiguïté des porteurs de haine. Que s'expriment enfin les grandes voix musulmanes humanistes, prenant la place des vociférateurs, nous rappelant les grandes heures de l'islam arabo-andalou, quand Cordoue rivalisait avec Bagdad !



Pumpnickel
est imprimé
sur du papier
issu de la
sylviculture
intelligente.

30 NOVEMBRE 2015
Plus que 1665 [± 7] jours !

Musée Westercamp
01 / 11 / 02 – 30 / 11 / 15,
Plus de 13 ans fermeture !
4 687 jours !
Vous ne rêvez pas !